

04.06.2015 - 11:30 Uhr

Allianz Suisse lance «CombiRisk Business», une couverture améliorée et simplifiée pour les entreprises

Wallisellen (ots) -

Allianz Suisse pose les jalons d'une croissance accrue de ses affaires entreprises. Avec son produit «CombiRisk Business», elle vise principalement les petites et moyennes entreprises (PME) en misant sur la simplicité. Ainsi, outre des prestations supplémentaires, telles que les renseignements juridiques fournis gratuitement par téléphone, nos clients entreprises pourront profiter à l'avenir de nouveaux modules leur permettant de couvrir tous les risques avec un seul contrat.

Les quelque 550 000 petites et moyennes entreprises (PME) implantées en Suisse constituent l'épine dorsale de l'économie helvétique: à elles seules, elles emploient plus de deux tiers des collaborateurs du pays. Grâce à leurs idées innovantes, elles favorisent la croissance et la prospérité. Avec «CombiRisk Business», Allianz Suisse lance un nouveau produit révolutionnaire dans le domaine des assurances entreprises, qui permettra aux entrepreneurs de se concentrer encore davantage sur leur cœur de métier.

«Nous sommes convaincus que CombiRisk Business constitue l'une des meilleures solutions d'assurance proposées en matière de flexibilité, d'étendue de la couverture et de clarté pour les entreprises en Suisse», affirme Bruno Spicher, responsable Choses Entreprises d'Allianz Suisse. Il précise que le nombre de contrats et de couvertures a été considérablement réduit pour qu'Allianz Suisse puisse couvrir les besoins de ses clients en assurances biens mobiliers, bâtiments, responsabilité civile, équipements techniques, transport et protection juridique avec un seul et même contrat.

Des couvertures modulables adaptées aux besoins individuels

Pour «CombiRisk Business», les clients ont le choix entre trois niveaux d'offres préétablies pour les différents secteurs d'activité: la couverture de base pour assurer les besoins d'assurance essentiels, la couverture Plus pour les extensions les plus fréquentes et la couverture Top pour les besoins spécifiques. Ce produit inclut également de nouveaux modules, comme l'assurance tremblements de terre et une couverture initiale gratuite pour les prestations de transport et d'assistance. Il se distingue par sa simplicité, y compris celle des informations aux clients et des conditions d'assurance, qui ont été uniformisées et simplifiées.

«Les entreprises sont en général solidement implantées localement et accordent une grande importance au conseil personnel. Grâce à notre réseau de plus de 130 agences et à nos conseillers hautement qualifiés, nous sommes en mesure d'entretenir constamment des relations de proximité avec nos clients. Nous sommes toujours à l'écoute des demandes des PME», souligne Bruno Spicher.

Contact:

Hans-Peter Nehmer
responsable Communication
Téléphone: 058 358 88 01
hanspeter.nehmer@allianz.ch

Bernd de Wall
porte-parole Senior
Téléphone: 058 358 84 14
bernd.dewall@allianz.ch